

Registre des délibérations du Conseil Municipal de TREBONS DE LUCHON
Délibération 175 du 12 décembre 1962

L'an mil neuf cent soixante deux et douze décembre le conseil municipal et les propriétaires riverains de la commune de Trébons se sont réunis dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Caussette maire.

Le président expose

Que l'EDF est en projet de faire un captage qui prendrait l'eau servant de force motrice pour le moulin et l'irrigation des prairies.

Cet exposé entendu

Le conseil municipal ainsi que les propriétaires riverains s'opposent au captage de la neste d'Oueil et la neste d'Oo.

Toutefois si les protestations ne sont pas acceptées, les propriétaires font les réserves suivantes :

1° Irrigation : Du fait de manque d'eau et de la perte de fourrage qui s'ensuit, les propriétaires demandent à être indemnisés non pas une somme dérisoire qui couvre juste la perte pour un an ou deux, mais une indemnité qui couvre le déficit pour une longue durée.

2° Moulin : Les propriétaires demandent pour le remplacement du moulin actuel, un moulin avec moteur électrique et le courant gratuit.

3° Eclairage : Vu les inconvénients multiples qui résultent du captage de nos rivières, les propriétaires riverains demandent à bénéficier de l'éclairage gratuit.

Signé : Caussette, Talazac, Bénadet, Mengarduque, J. Talazac, Bethmalle